

La Congrégation des hommes, dont M. Viger était le doyen, la société de la St. Jean-Baptiste dont il fut président, l'Institut Canadien-Français qui dut tant à ses conseils et à son encouragement, la Congrégation de St. Michel dont il était membre honoraire; enfin, l'Union St. Joseph et la société de St. François-Xavier.

Le poêle était porté par les Honorables De Beaujeu et Quesnel et par MM. Coffin, Bouthillier, LaFramboise et le Juge Smith.

Le convoi s'était d'abord rendu à l'église des Récollets, où après les prières, le Rév. Messire Perrault, chapelain de la congrégation, adressa quelques paroles qui témoignaient des pieux sentiments du défunt. Il rappela ses exemples, son caractère, en particulier cette affection qu'il avait toujours conservée pour les pieux instituteurs de sa jeunesse au Collège de Montréal; enfin, il termina par un mot de l'illustre défunt qui devrait faire autorité à jamais, pour tous ceux qui aspirent comme lui à une vie laborieuse, utile, sérieuse et profitable à leur pays.

"J'ai beaucoup lu d'ouvrages dans ma vie, disait-il un jour, et cependant je puis dire que je ne sais pas ce que c'est qu'un roman."

Profonde et salutaire leçon pour le temps présent, où tant de pièges sont tendus sous toutes les formes, à la jeunesse intelligente.

A la fin du service, Mgr. de Montréal, du haut de la balustrade du *chœur*, a profité de l'immense concours de toutes les célébrités du pays et de la ville, et de l'enseignement de cette tombe si universellement vénérée, pour adresser quelques mots qui doivent être conservés précieusement ici :

"Nous n'avons pas, a dit Monseigneur, à louer en ce moment, celui que nous regrettons et qui le mériterait si bien; avant tout, nous lui devons de solliciter pieusement les suffrages que l'Eglise veut que l'on fasse pour le repos de son âme.

"Mais nous voulons, pour votre édification à tous, rappeler un mot qu'il a proféré dans ses derniers moments, et qui, d'ailleurs, est comme le résumé de sa longue et belle carrière.

"Voici ce qu'il disait quelques instants avant sa mort: *J'aime mon Dieu et j'aime mon Pays.*

"Parole touchante, qui ne doit jamais s'effacer de notre mémoire; et n'est-ce pas en effet dans ces sentiments que consiste le vrai patriotisme; n'est-ce pas d'eux que dépend le bonheur de notre pays et de notre nationalité?"

"Or, cette parole, expression sublime d'un cœur vraiment religieux et patriotique, a été vraiment réalisée dans la conduite de l'Hon. D. B. Viger, qui a toujours été un chrétien sincère et plein de foi, et qui a toujours travaillé si ardemment et sans relâche au bien de son pays.

"Il aimait son Dieu, et c'est pour cela qu'il appartenait à cette pieuse Congrégation que je vois ici réunie; il l'aimait, et c'est pour cela qu'il s'est montré si fidèle à toutes ces saintes et pieuses pratiques, qui font le vrai chrétien et le vrai citoyen. Il aimait son Dieu et son pays comme il s'est dévoué à lui. Que de misères et de peines il a soulagées, et consolées; en particulier, que de pauvres ont été assistés par lui; que de pauvres pleurent aujourd'hui celui qui fut leur père par d'abondantes largesses. Et ce sont ces larmes qui prouvent, plus que tout le reste, l'amour d'un homme pour Dieu et son pays.

"Cette tombe ne doit donc pas être pour nous muette et silencieuse; elle nous rappelle de grandes et utiles vérités. Oui, *il faut aimer Dieu et son pays*; c'est là la seule chose qui rassure à cette heure suprême, lorsqu'il faut tout quitter, lorsqu'il faut se séparer de ce monde, pour entrer dans une autre demeure.

"Mais du reste, espérons en la miséricorde infinie pour

celui que nous pleurons; s'il a aimé la Religion, la Religion l'a aimé, et elle l'honore comme un zélé défenseur et un généreux bienfaiteur.

"S'il a aimé son pays; son pays l'aimera, et l'honorerà toujours comme un propagateur dévoué de ses droits, de ses lois et de sa langue; et cette immense assemblée témoigne des sentiments qui inspirent celui qui a été si véritablement dévoué à son Dieu et à ses frères.

"Ces sentiments lui survivront, et, de toutes parts, ils hâteront le bonheur de ce juste destiné à vivre jusqu'à la dernière postérité.

"Qu'il repose en paix dans l'Eternelle Patrie, celui qui a tant travaillé sur la terre pour la Patrie qu'il a constamment aimée en Dieu et pour Dieu."

Les dépêches télégraphiques annoncent que Napoléon III a ouvert la législature le 4 février, voici l'analyse de son discours: Il donne des assurances pacifiques et renouvelle la promesse de non intervention dans la politique de son gouvernement.

Le discours de l'Empereur des Français commence par une explication de ses concessions libérales et de la grande latitude accordée à la Législature. Il résume à la nature satisfaisante des traités et des réformes commerciales et passe ensuite aux relations étrangères. Il dit qu'il a cherché à prouver que la France désire sincèrement la paix, et que, sans renoncer à son influence légitime, elle ne prétend aucunement intervenir dans les affaires où ses intérêts ne sont point concernés. Sa politique a été une politique de non-intervention dans les complications italiennes, et le motif pour lequel il a envoyé sa flotte à Gaëte était d'assurer un dernier refuge au roi de Naples. Des interprétations erronées et la déviation partielle de la neutralité ont à la fin nécessité le rappel de la flotte. Il fait allusion à la reconnaissance de l'annexion de la Savoie et de Nice à la France comme preuve manifeste du maintien des droits de la nation; et des procédés de la Chine comme étant le Champ d'honneur de la France si elle a lieu de se venger.

L'Empereur se félicite du remplacement de la croix du Christ et de la protection des chrétiens de Syrie contre le fanatisme mahométan. Il considère qu'il est nécessaire de renforcer la garnison de Rome lorsque la sûreté du Pape paraît être menacée. Il conclut en demandant que toutes les appréhensions soient dissipées et que la confiance soit rétablie, sa ferme résolution étant de n'entrer dans aucun conflit dans lequel l'honneur de la France n'aurait point pour base le droit et la justice.

Les troupes sardes ont évacué le territoire pontifical en vertu des ordres de l'empereur Napoléon.

Le maréchal Bosquet est mort.

Le siège de Gaëte continue. Le 4 février, le feu de la garnison de cette ville était très-vif; l'escadre piémontaise y répondait.

Le Parlement anglais s'est ouvert le 5 février. La Reine a prononcé son discours en personne. Elle a fait particulièrement allusion aux troubles politiques des Etats-Unis en exprimant son ardent désir de voir arranger toutes les difficultés entre les différentes nations.

DISCOURS SUR L'ARMÉE PONTIFICALE.

PAR M. DÉSIRÉ GIROUARD, AVOCAT.

I

SITUATION.

(Suite.)

MESDAMES ET MESSIEURS,

Pendant que le Chef de l'Eglise renouvelait ainsi ses protestations par la voix de ses ministres, le Piémont pour-